

comme il le fait depuis un an et demi. Cependant, aucune mesure n'a été prise. Par exemple, nous ignorons la date à laquelle le budget sera débattu à la Chambre.

C'est pourquoi j'affirme que les graves événements de l'année écoulée, la nouvelle augmentation du taux de l'intérêt hypothécaire prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre et le gel des fonds d'hypothèques destinés aux prêts directs du gouvernement nous obligent à entamer dès aujourd'hui un débat sur ce problème de la plus haute importance. Ces trois raisons, monsieur l'Orateur, justifient, selon moi, l'urgence d'un tel débat.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, à mon avis nous ne saurions nier l'urgence d'un débat sur le sujet qui a été proposé. En fait, j'avais une motion toute prête à être présentée, car à mon avis la question revêt la plus grande importance. Tous les membres de la Chambre, qui viennent de quitter leurs circonscriptions, doivent bien savoir à quel point la pénurie d'habitations est devenue critique dans notre pays. Tout indique que les objectifs visés ne seront pas atteints. Le Conseil économique du Canada vient de signaler que nous devons construire 190,000 maisons par an. L'objectif du gouvernement était, au début, de 170,000 maisons; ce nombre fut ensuite réduit à 150,000. S'il faut en croire les rapports les plus optimistes que nous puissions obtenir, il est maintenant peu probable que nous puissions même atteindre le chiffre de 150,000 mises en chantier cette année.

La situation s'est aggravée quand le premier ministre a annoncé en août qu'on ne fournirait pas les 300 millions de dollars supplémentaires espérés pour la construction de logements. Le Conseil économique, dans son quatrième exposé annuel, critique sévèrement l'application d'une politique d'argent serré dans le secteur de la construction de logements.

● (3.20 p.m.)

À la mi-août, le premier ministre a déclaré que toute la question des fonds supplémentaires à consacrer au logement devrait être révisée à l'automne. Deux mois ont passé et le gouvernement a eu amplement le temps de faire cette révision. Il me semble que les députés et tous les Canadiens ont le droit de connaître les intentions du gouvernement vis-à-vis du logement, de savoir si ces 300 millions de dollars seront alloués ou si nous continuerons à ne pas atteindre nos objectifs,

avec le résultat, maintenant évident, que les maisons se font rares et que les loyers augmentent. Ici même, à Ottawa, les gens se font expulser de leurs maisons. Les choses en sont rendues au point où l'un des principaux experts en matière de logement au Canada a déclaré que nous ferons face, en 1968, à une crise du logement comme nous n'en avons jamais vue.

C'est parce que le gouvernement n'a pas annoncé de politique ni présenté de programme que nous avons droit à un débat pour que les députés et les citoyens du Canada sachent ce que le gouvernement entend faire, s'il envisage de prendre des dispositions. Assurément, rien n'importe plus que d'avoir un débat en bonne et due forme à ce sujet dès maintenant, pour que nous connaissions les projets du gouvernement et que nous sachions si le gouvernement entend accorder les fonds hypothécaires supplémentaires qui se chiffrent à 300 millions de dollars et qu'on a toujours espéré recevoir.

**M. Raymond Langlois (Mégantic):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais fournir mon apport au débat et exprimer l'opinion de notre groupe à l'égard de la crise du logement dans le pays. Le problème n'est pas nouveau. Il s'est posé bien des fois avant l'ajournement, et depuis lors, il s'est rapidement aggravé.

Je ne parlerai pas de l'urgence de la question, puisque nous en sommes tous conscients, les deux besoins essentiels des êtres humains étant la nourriture et l'abri. En parler serait superflu. Il faut des habitations, et nous le comprenons tous.

Quant à l'urgence du débat, je propose que nous nous reportions au paragraphe 2 du commentaire 100 de la Quatrième édition de Beauchesne, suivant lequel, une affaire... «doit être si pressante que l'intérêt public en souffrirait si elle n'était examinée immédiatement». À mon avis, il n'est pas de question plus pressante et plus urgente que celle-ci actuellement. L'intérêt public souffrirait manifestement du manque d'habitations; il est donc de notre devoir, s'il y a la moindre possibilité, d'enrayer la hausse du coût de l'habitation et de veiller à ce que la Chambre remplisse ses obligations avant qu'une crise éclate.

Bien trop souvent, nous avons retardé à la Chambre de prendre des décisions sur d'importantes questions. Nous avons attendu que la situation devienne critique alors qu'il est très difficile et parfois impossible de la régler. En l'occurrence, nous ne pouvons que prendre des mesures hâtives qui ne sont pas nécessairement les bonnes.